



## Division de la recherche et de la statistique

La nature des gangs urbains au Canada  
et l'utilisation qu'ils font des armes à feu :  
recension des écrits et enquête auprès  
des services policiers





La nature des gangs urbains au Canada et l'utilisation  
qu'ils font des armes à feu : recension des écrits et  
enquête auprès de services policiers

Toni Hemmati

7 juin 2006

rr07-1f

*Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles de l'auteure  
et ne représentent pas forcément les opinions du ministère de la Justice du Canada  
ou du gouvernement du Canada.*





---

# Table des matières

Remerciements.....	iii
Résumé.....	iv
1. Introduction .....	7
1.1 Objet.....	7
1.2 Méthodes de recherche .....	7
1.3 Limitations .....	8
2. Études canadiennes sur les gangs urbains .....	9
2.1 Définitions .....	9
2.2 Caractéristiques démographiques .....	13
2.3 Motifs d'adhérer à un gang de rue .....	14
2.4 Activités des gangs .....	14
2.5 Emploi d'armes par des gangs.....	15
2.6 Liens aux groupes criminels organisés .....	15
3. Résultats de l'enquête auprès des services policiers.....	17
3.1 Vancouver .....	17
3.2 Regina.....	19
3.3 Winnipeg .....	20
3.4 Toronto.....	21
3.5 Montréal .....	23
3.6 Halifax .....	24
4. Résumé .....	26
5. Conclusion.....	29
Références.....	30
Annexe A .....	31





---

## Remerciements

**L**a rédaction du présent rapport aurait été impossible sans l'aide des membres des services policiers qui ont pris le temps de remplir les questionnaires et de participer à des entrevues téléphoniques. Je suis particulièrement reconnaissante aux personnes ci-dessous qui m'ont offert leur temps et leur savoir-faire : Micheline Bourret, Paul Brien, Martin Bruce, Bill Carver, John Dehass, Bill Dombowsky, John Dyck, Tamie Fennig, Bruce Foster, Patrick Gascon, Mario Giardini, Rob Harding, Ron Johansson, Doug Kuan, Frank Skubic, Wendy Stone, Harvey Williams, Pamela Winters. J'aimerais également remercier Nicole Crutcher et Kim Burnett du ministère de la Justice du Canada pour leur aide et leur soutien.

## Résumé

Plusieurs affaires retentissantes ont beaucoup attiré au cours des derniers mois l'attention du public et des médias sur le problème de la violence liée aux armes à feu dans les grands centres urbains, en particulier à Toronto. On suppose qu'une grande partie de la violence à Toronto est liée à des gangs urbains. Nous disposons de rapports de recherches sur la nature des gangs urbains, mais il faut synthétiser la somme des écrits et examiner la question dans une perspective canadienne. Le présent projet a trois objectifs : rassembler toutes les études disponibles sur les gangs urbains au Canada, tant qualitatives que quantitatives; produire un profil des gangs urbains au Canada avec l'aide de services policiers, en portant particulièrement attention à l'utilisation qu'ils font des armes à feu dans six villes canadiennes (Toronto, Montréal, Vancouver, Winnipeg, Regina et Halifax); et décrire un échantillon de programmes lancés ou mis en œuvre par les services policiers pour lutter contre les membres de gangs urbains et l'utilisation qu'ils font des armes à feu.

Nous avons rédigé des questions sur la nature des gangs urbains et les programmes lancés par les services policiers sous la forme d'un sondage que nous avons envoyé aux autorités policières des six villes. Nous avons combiné les réponses aux questionnaires adressés aux services policiers et les renseignements provenant de rapports de recherches publiés pour produire le présent rapport.

### **Études canadiennes sur les gangs urbains**

Les auteurs de toutes les études recensées aux fins du présent projet ont signalé la rareté des études sur les gangs urbains au Canada. Toutefois, les études recensées étaient suffisantes pour nous renseigner sur le sujet. Elles font état de l'absence de consensus sur les définitions applicables aux différentes catégories de gangs et chaque étude a employé une définition légèrement différente de « gang de rue » ou « gang urbain », en intégrant toutefois un thème central se rapportant à la participation de plusieurs personnes à des activités criminelles. La plupart des études réclamaient une définition universelle des différentes catégories de gangs.

### **Caractéristiques démographiques des membres de gangs**

Les hommes sont surreprésentés dans les gangs urbains et les femmes sont soit absentes soit très peu représentées et cela semble vrai dans l'ensemble du pays. Les répondants à l'enquête auprès des services policiers ont confirmé cette constatation.

Selon la plupart des études, les gangs urbains sont composés de jeunes adultes et d'adolescents. Les réponses à l'enquête menée auprès des services policiers ont confirmé que la plupart des membres de gangs urbains ont tendance à être relativement jeunes, soit un âge moyen d'environ 18 ans et une fourchette d'âges allant de 11 ans à 50 ans.

Quant à l'origine ethnique, les études et les réponses à l'enquête laissent croire que l'origine ethnique n'est peut-être pas un facteur aussi important de la composition des gangs urbains que le quartier. Toutefois, il semble que différents groupes ethniques sont surreprésentés dans certains quartiers ce qui pourrait contribuer à la représentation d'une origine ethnique particulière dans certains gangs.

### **Activités**

Selon les études, plus de la moitié des membres de gangs se livraient à une certaine forme d'activité antisociale avant d'adhérer aux gangs, par exemple participer à des bagarres et à des vols, faire du vandalisme ou consommer des stupéfiants, et que presque tous les membres commettent des infractions





---

criminelles après leur adhésion. Les infractions contre les biens, et en particulier les introductions par effraction, et le vol d'autos sont les infractions les plus courantes et la plupart des études font état d'une forte participation à des crimes de violence, comme des voies de fait, des vols qualifiés et le cambriolage à domicile. Collectivement, les infractions les plus fréquentes sont les infractions liées aux stupéfiants, comme la production, l'importation ou le trafic de drogues illégales. Les répondants à l'enquête ont fait état d'activités de gangs similaires, mais en ajoutant des opérations de fraude et l'homicide.

Les études et les résultats de l'enquête révèlent qu'une partie des gangs urbains semblent fonctionner de façon indépendante, d'autres semblent travailler dans des relations contractuelles à court terme ou à long terme avec des groupes criminalisés organisés ou des gangs de motards criminels et d'autres sont décrits comme une présence des groupes criminalisés organisés au niveau de la rue. Les relations principales entre les gangs urbains et les groupes criminalisés semblent axées sur la distribution et la vente de stupéfiants, la protection du territoire et l'application des règles. Selon les études, en utilisant les gangs urbains pour parvenir à leurs fins, les groupes criminalisés organisés peuvent maintenir une distance et être dans une certaine mesure à l'abri de la détection directe.

### **Emploi d'armes à feu**

Dans l'une des études, on fait état des différences régionales à l'égard de l'utilisation que les gangs urbains font des armes à feu dans des crimes d'agression. Plus de la moitié des administrations sondées dans l'étude ont rapporté que l'utilisation d'armes à feu par des membres de gangs dans des crimes d'agression était inexistante ou très rare. Environ une administration sur dix a rapporté que l'utilisation d'armes à feu pour commettre ce type d'infractions était fréquente, la fréquence la plus élevée étant rapportée pour l'Alberta.

Dans le cadre de l'enquête, quelques comparaisons générales ont été formulées sur les armes à feu confisquées par les policiers se rapportant à des activités de gangs. La violence liée aux armes à feu à Vancouver et dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique est comparable à celle rapportée dans tous les autres grands centres du Canada, y compris la région métropolitaine de Toronto. Dans les provinces de l'Ouest, Regina affiche le plus faible taux d'utilisation d'armes à feu illégales. La police d'Halifax rapporte n'avoir jamais vu de membres de gangs urbains utiliser des armes à feu pour commettre des infractions.

### **Programmes policiers**

Selon les études recensées, les programmes de prévention représentent la méthode la plus efficace de lutte contre l'activité des gangs urbains et toutes les villes recensées prenaient des mesures à cet effet. Dans les six administrations sondées, on fait état d'opérations policières pour lutter contre les gangs urbains. Dans cinq de ces administrations, on s'employait aussi à établir des programmes destinés à empêcher que des jeunes adhèrent à des gangs, en offrant des services d'éducation et d'activités de rechange. Dans une ville, on est en voie de mettre en œuvre des programmes de cette nature.





---

# 1. Introduction

Plusieurs affaires retentissantes ont beaucoup attiré au cours des derniers mois l'attention du public et des médias sur le problème de la violence liée aux armes à feu dans les grands centres urbains, en particulier à Toronto. On suppose qu'une grande partie de la violence à Toronto est liée à des gangs urbains. Par suite d'événements survenus à Toronto et de préoccupations exprimées dans d'autres villes canadiennes, il a été décidé qu'il serait judicieux de faire une recension des écrits portant sur les gangs dans les villes canadiennes. Des écrits s'intéressent à l'utilisation d'armes, et plus particulièrement d'armes à feu, dans les gangs, mais il faut synthétiser la somme des écrits et examiner la question dans une perspective canadienne. À ce titre, la recension des écrits qui suit se concentre sur la nature des gangs urbains et l'utilisation qu'ils font des armes, et en particulier des armes à feu.

## 1.1 Objet

Le présent projet a trois objectifs : rassembler toutes les études disponibles sur les gangs urbains au Canada, tant qualitatives que quantitatives; produire un profil des gangs urbains au Canada avec l'aide de services policiers, en portant particulièrement attention à l'utilisation qu'ils font des armes à feu dans six villes canadiennes (Toronto, Montréal, Vancouver, Winnipeg, Regina et Halifax); et décrire un échantillon de programmes lancés ou mis en œuvre par les services policiers pour lutter contre les membres de gangs urbains et l'utilisation qu'ils font des armes à feu.

## 1.2 Méthodes de recherche

L'information utilisée dans le présent rapport a été rassemblée à partir de rapports de recherches publiés, de réponses à un questionnaire destiné aux services policiers et d'entrevues téléphoniques auprès de membres du personnel des services policiers des six villes. Pour la recension des écrits sur Internet, nous avons consulté différents moteurs de recherche en utilisant les mots clés et les expressions suivantes : *gangs urbains*, *gangs de rue*, *gangs de jeunes* et des combinaisons de ces mots avec *armes*, *armes à feu*, *programmes policiers* et *contrôle*. Nous avons aussi saisi des variations de ces termes avec *Vancouver*, *Regina*, *Winnipeg*, *Toronto*, *Montréal* et *Halifax*. Nous avons noté les références pertinentes et obtenu les documents en nous adressant à des bibliothèques universitaires et gouvernementales et en adressant des demandes aux services policiers.

Nous avons rédigé des questions sur la nature des gangs urbains et les programmes lancés par les services policiers sous la forme d'un sondage (voir l'annexe A). Une introduction expliquait l'objet du projet et fournissait aux répondants les coordonnées de la chercheuse et d'une personne-ressource du ministère de la Justice. L'introduction informait également les répondants qu'ils pouvaient remplir le questionnaire par télécopieur, courriel ou téléphone.

Pour chacune des six villes, nous avons obtenu le numéro de téléphone du bureau du chef de police au moyen d'Internet ou de l'assistance annuaire. La chercheuse a communiqué avec les adjoints du chef pour leur expliquer l'objet du projet et obtenir les adresses de courriel électronique de personnes-ressources. Un courriel décrivant le projet a été envoyé à chaque bureau, avec le questionnaire en pièce jointe.

Nous avons analysé et résumé les résultats du questionnaire pour chaque ville. Nous avons envoyé une version provisoire à la personne-ressource désignée du service de police pour vérifier les faits. Une fois vérifiés, les résultats ont été incorporés au rapport.

### 1.3 Limitations

Les auteurs de toutes les études recensées aux fins du présent projet ont signalé la rareté des études sur les gangs urbains au Canada. S'il peut sembler logique d'importer la théorie et l'expérience des gangs aux États-Unis dans le contexte canadien, ce n'est pas à conseiller pour plusieurs raisons. Le rapport d'Astwood (2004) souligne que la population canadienne en 2002 représentait 11 % de la population des États-Unis et que la proportion de membres de gangs au Canada représente moins de 1 % du nombre de membres de gangs aux États-Unis. Par conséquent, les données provenant des deux pays ne forment pas des échantillons comparables.

De plus, Mackenzie et Johnson (2003) soulignent que le gros des études sur les gangs aux États-Unis se concentre sur certains groupes, en particulier les populations afro-américaines et latino-hispaniques, tandis que peu d'études portent sur les gangs autochtones. Toutefois au Canada, en particulier dans les provinces des Prairies, les Autochtones représentent une forte proportion des membres de gangs urbains (Service canadien de renseignement criminel, 2004).

Par ailleurs, les lois canadiennes et le fonctionnement des cours criminelles du Canada sont différents de ceux des États-Unis et ces différences juridiques pourraient influencer sur la pertinence des modèles américains. Cependant, Kelly et Caputo (2005) soulèvent l'hypothèse que le Canada vit un phénomène similaire à celui de la situation des gangs aux États-Unis et laissent entendre qu'il y a des problèmes liés à la migration des gangs à la violence commise par des gangs, aux gangs transnationaux et au recrutement de gangs à l'intérieur du système carcéral. Néanmoins, il y a des différences marquées entre les deux pays.



---

## 2. Études canadiennes sur les gangs urbains

**N**ous présentons ici les études recensées, en donnant la définition des gangs urbains employée dans chaque étude. Il faut signaler que des études et des services de police utilisent l'expression « gang de rue » en guise de synonyme de « gang urbain ». Nous emploierons ici les deux expressions de façon interchangeable.

### 2.1 Définitions

Hebert, Hamel et Savoie (1997) ont fait une recension exhaustive des écrits canadiens et américains sur six sujets se rapportant aux gangs, y compris sur la définition d'un gang urbain, et ils ont présenté six catégories différentes de gangs. Les trois catégories moins structurées de gangs sont les gangs copieurs, les gangs territoriaux et les groupes délinquants qui, de façon générale, ne se livrent pas à des actes de violence. Les trois autres gangs organisés comprennent les gangs violents ayant des objectifs idéologiques, les gangs de rue et les organisations criminelles.

*Les gangs violents ayant des objectifs idéologiques* ont tendance à avoir des objectifs politiques ou religieux et à se livrer à des activités violentes pour arriver à leurs fins, comme des rituels sataniques. Les têtes rasées (skinheads) sont un exemple de cette catégorie de groupes. Ces gangs peuvent avoir une hiérarchie très élaborée et peuvent faire partie d'organisations plus grandes. Ses membres s'identifient par les vêtements qu'ils portent et par des préjugés culturels, religieux ou politiques, mais ils ne se préoccupent généralement pas de contrôler un territoire. Ces groupes peuvent commettre des crimes graves, y compris des actes de violence collective (p. ex. voies de fait ou homicide) pour affirmer leurs croyances.

Les *gangs de rue* sont habituellement composés d'adolescents et de jeunes adultes qui commettent différentes formes d'actes criminels. Le degré d'organisation a tendance à varier d'un gang à un autre et les gangs peuvent avoir des liens avec des organisations criminelles formées d'adultes. Ils ont tendance à être très territoriaux, être motivés par des considérations économiques et à se livrer principalement au trafic de stupéfiants. Les gangs de rue peuvent aussi commettre des actes d'une grande violence.

Les *organisations criminelles* ont tendance à être de petits groupes aux opérations stables et sophistiquées, avec l'objectif de faire des gains financiers. Les intérêts sont habituellement très diversifiés. Certains de ces groupes peuvent être dotés de règles élaborées et, de façon générale, ne pas chercher à attirer l'attention. Ils se préoccupent beaucoup du contrôle de leur territoire et ils peuvent utiliser l'intimidation et la violence pour promouvoir ou protéger leurs intérêts et ils peuvent aller jusqu'à éliminer leurs concurrents par la violence.

L'étude sur les gangs dans la région métropolitaine de Vancouver (Gordon et Foley, 1998) était un projet visant quatre objectifs : collecter des données pour dresser le profil des membres de gangs connus; analyser la validité des classifications et des définitions utilisées dans des études antérieures; déterminer les raisons d'adhérer à un gang et de le quitter; et examiner les caractéristiques des gangs du point de vue des membres des gangs et des agents qui travaillent avec des membres de gangs (p. ex. des agents de probation).

Gordon et Foley (1998) ont défini une typologie des groupes avant de collecter des données. Ils ont utilisé les catégories suivantes : mouvements de jeunes, groupes de jeunes, groupes criminels, groupes

d'aspirants, gangs de rue et organisations d'entreprises criminelles. Les deux premiers groupes (mouvements de jeunes, groupes de jeunes) n'étaient pas considérés et ils n'ont pas été visés dans l'étude.

*Groupes criminels* : petits noyaux d'amis qui se réunissent, habituellement pendant une brève période (au plus un an) pour commettre des actes criminels, surtout aux fins de gains financiers. Ils peuvent être constitués de jeunes et/ou d'adultes et peuvent être désignés à tort, ou sans réfléchir, comme un gang.

*Groupes d'aspirants* : des jeunes qui se réunissent en un groupe peu structuré essentiellement pour se livrer à des activités sociales spontanées et à des activités criminelles excitantes et impulsives, y compris à des actes de violence collective contre d'autres groupes de jeunes. Un groupe d'aspirants sera très visible et ses membres se vanteront de leur appartenance à un « gang » parce qu'ils veulent être vus comme des membres d'un gang.

*Gangs de rue* : groupes d'adolescents et de jeunes adultes qui se réunissent pour former une organisation semi structurée, essentiellement pour se livrer à des activités criminelles planifiées et profitables ou à des actes de violence organisés contre des gangs de rue rivaux.

*Organisations d'entreprises criminelles* : groupes organisés qui présentent une structure établie et un grand degré de sophistication. Ces groupes sont constitués essentiellement d'adultes, y compris des adultes plus âgés. Ils se livrent à des activités criminelles, essentiellement pour des motifs économiques et ils se font invariablement discrets, une caractéristique clé qui les distingue des gangs des rues (Gordon et Foley, 1998, p. v).

L'enquête d'Astwood Strategy a été le premier projet de recherche dans le cadre duquel les services policiers canadiens ont été sondés sur l'étendue et les caractéristiques des problèmes liés aux gangs de jeunes au Canada. L'expression « gang de jeunes » a été définie comme suit :

... un groupe d'adolescents ou de jeunes adultes faisant partie du territoire du participant à l'enquête, âgés de moins de 21 ans, que le participant ou d'autres personnes responsables de son service ou de sa collectivité étaient disposés à identifier ou à classer comme gang. Nous avons demandé aux participants *d'exclure* de cette définition les bandes de motards, les groupes haineux ou idéologiques, les gangs dans les établissements correctionnels et les autres bandes réservées aux adultes (Astwood, 2004, p. 1).

Mellor, MacRaw et Pauls (2005) ont exécuté une étude ayant trois objectifs : élaborer un cadre conceptuel pluridimensionnel de la participation de jeunes à des gangs dans le contexte canadien; recenser les programmes et les services se rapportant aux gangs de jeunes au Canada; et classer les initiatives de programme selon leur degré de prévention. Les auteurs ont obtenu des renseignements au moyen de recensions des écrits et par l'intermédiaire d'informateurs clés représentant des ministères, des services de police et des organisations non gouvernementales. Les auteurs ont proposé un modèle pluridimensionnel des activités de gang, de l'organisation des gangs et de la motivation à adhérer à un gang, de même que des stratégies de recrutement et de sortie. Le modèle mettait l'accent sur cinq catégories différentes de gangs/groupes :

*Type A – Groupe d'amis* : leurs membres ne sont pas antisociaux et ces groupes ne sont donc pas visés dans le présent rapport.



---

*Type B – Groupe ou gang dont les activités criminelles sont spontanées* : ces groupes peuvent être importants et de nature sociale. Les membres sont généralement pro sociaux et l'activité criminelle, s'il y en a, est spontanée ou motivée par la situation, comme le vol à l'étalage, le vol, la persécution, le vol en groupe et la violence gratuite. Les membres attachent de l'importance à maintenir une grande visibilité et une image glorieuse. On rapporte que des groupes ont une structure fluide, sans leadership permanent ni hiérarchie. Les membres peuvent faire partie de plusieurs groupes ou gangs sans conséquences négatives. Ils ont peu ou pas de lien avec les groupes criminels organisés. L'utilisation d'armes semble limitée, mais comprend, entre autres, les couteaux, les bâtons, les armes artisanales et les armes de poing. En plus de répondre à une mode, les membres peuvent adhérer pour d'autres motifs : protection contre d'autres jeunes, croyance que l'adhésion à un gang est « normale », l'acquisition d'un sentiment d'appartenance et de reconnaissance et l'absence d'activités ou d'associations de rechange légitimes. Le recrutement se fait habituellement à l'intérieur des réseaux sociaux existants où des amis se réunissent et, dans d'autres cas, les membres bénéficient d'une protection. Les membres ont tendance à sortir du groupe ou du gang quand ils mûrissent ou qu'ils changent de groupe de pairs.

*Type C – Groupe ou gang dont les activités ont des fins précises* : ces groupes ou gangs se forment habituellement dans l'objectif principal de commettre une infraction particulière. Leur taille dépend de la finalité de leur création. Les actes criminels comprennent les infractions contre les biens, le cambriolage à domicile, le trafic de stupéfiants, le recel, l'extorsion, le vol qualifié, les crimes haineux et les agressions à des fins d'autodéfense. Ces gangs peuvent apparaître pour une fin déterminée à partir des gangs existants et ils peuvent disparaître une fois que l'infraction ou l'activité a été exécutée. Ces gangs ont tendance à avoir une structure hiérarchique plus définie que les groupes de type B. Ils comptent peu de membres et ils sont à prédominance masculine et ils ont peu ou pas de liens avec des organisations criminelles. Les jeunes peuvent y adhérer pour satisfaire à des besoins de survie ou à des besoins affectifs, obtenir des sensations fortes, se désennuyer ou participer à des règlements de comptes. Le recrutement peut se faire au sein des groupes sociaux existants, habituellement pour une courte durée, mais l'intervention policière donnant lieu à des arrestations ou à des mesures de déjudiciarisation peut entraîner la dissolution du groupe.

*Type D – Gangs de rue* : les gangs de rue constitués de jeunes sont habituellement organisés pour exécuter des activités criminelles motivées par l'appât du gain ou la violence organisée contre d'autres gangs. Les membres s'identifient comme tels par leur style vestimentaire, des tatouages ou des bijoux et ils marquent leur territoire par des graffitis identifiés à leur gang. Les activités ont tendance à être planifiées et organisées. Les gangs de rue ont la réputation de commettre un vaste éventail d'actes criminels, dont le harcèlement sexuel et non sexuel, le vol de véhicules, le trafic de stupéfiants, l'achat d'armes, la prostitution, l'intimidation, l'extorsion, le vol qualifié, les voies de fait et l'homicide. Ces gangs ont habituellement une hiérarchie et peuvent ou non avoir des liens avec des groupes criminels organisés. Ils ont tendance à avoir des niveaux modérés de leadership et un code de conduite est souvent imposé. Il peut également y avoir des membres affiliés ou associés à ces gangs qui ne sont pas pleinement initiés et qui ne connaissent pas toutes les activités du gang tout en pouvant bénéficier de protection et d'un accès à des stupéfiants et à des armes. Les membres initiés sont généralement des membres de plein droit du gang à qui ils offrent leur entière loyauté et dévotion. Parce qu'ils s'attachent à promouvoir les intérêts du gang, ils exercent habituellement une

influence considérable sur les autres membres. Parmi les motifs pour lesquels les jeunes deviennent membres de cette catégorie de gang, mentionnons l'argent, le pouvoir, la protection, l'absence de solutions de rechange légitimes et l'acceptation sociale. Les nouveaux membres peuvent être recrutés par des amis ou des parents ou par l'accueil de jeunes marginalisés. Certains membres sont forcés à adhérer au gang au cours de leur séjour en prison. Les initiations sont habituellement dirigées par les chefs du gang et elles peuvent comporter la perpétration de certaines infractions, se faire rouer de coups ou, pour les femmes, l'obligation d'avoir des relations sexuelles avec tous les membres masculins du gang. Certains gangs peuvent même exiger la preuve d'antécédents criminels. Ce type de gang est habituellement le plus difficile à quitter mais les membres peuvent avoir la possibilité de quitter en « se faisant rouer de coups », un processus qui comporte des voies de fait graves. Ceux qui choisissent de quitter doivent habituellement avoir recours à des stratégies de sortie à multiples volets avec l'aide de la police, de groupes communautaires et de leur famille.

Type E – *Organisations criminelles structurées* : ces organisations ont tendance à être des opérations commerciales hautement structurées et sophistiquées qui peuvent avoir des activités internationales. Pour se faire discrets et de distancer des actes criminels, ces groupes ont tendance à utiliser des groupes de rue pour mener à bien de nombreux aspects de l'entreprise. On sait qu'ils utilisent des enfants de moins de 12 ans pour espionner, s'introduire par effraction dans les domiciles, servir de messagers et se livrer à la pornographie juvénile. Dans ces organisations, les adolescents ont généralement un statut bas.

Plus récemment, Kelly et Caputo (2005) ont fait une enquête auprès de services policiers pour déterminer la nature des gangs urbains et examiner leurs liens avec les groupes criminels organisés. Le *Code criminel* définit le crime organisé, mais il ne définit pas les types de gangs. Par conséquent, les définitions de gangs urbains varient d'une administration à une autre. Kelly et Caputo (2005) proposent qu'en plus de la nécessité d'une définition universelle des gangs de rue, le Canada doit aussi définir les liens entre les types de groupes criminels organisés et, en particulier, la façon dont la police canadienne peut déterminer si un gang de rue est un véritable « gang de rue » ou une présence au niveau de la rue d'un groupe criminel organisé. Les chercheurs proposent également d'interpréter l'activité criminelle dans le contexte social plus large dans lequel elle se produit.

Quand Kelly et Caputo ont demandé aux policiers de décrire comment ils déterminent si l'activité criminelle est liée à un gang, la plupart des répondants ont mentionné les indicateurs communs ci-dessous :

[A] Une source d'information fiable selon laquelle un individu fait partie d'un gang; l'individu a été observé en relation avec des membres de gangs connus; l'individu reconnaît son appartenance à un gang; l'individu a été impliqué dans un acte criminel lié à un gang; une décision judiciaire indique que l'individu est un membre d'un gang; et l'individu utilise les marques d'un gang, comme des symboles, des attrails et des tatouages de gang. En fait, l'un des moyens les plus souvent utilisés pour déterminer si l'activité est liée à un gang de rue est la présence de symboles, tatouages, vêtements et graffitis associés à un gang (Kelly et Caputo, 2005, p. 23).

Des répondants ont également indiqué qu'ils suivent l'argent provenant des ventes de stupéfiants pour déterminer si le gang de rue le garde comme profit ou l'achemine à un autre groupe. La surveillance de l'évolution des activités criminelles de membres de gangs connus est un autre indicateur. Par exemple,





---

des crimes de violence plus nombreux, une participation accrue au trafic de stupéfiants et la participation moins importante à d'autres catégories d'actes criminels, comme la perpétration d'infractions contre les biens, donnent à penser que la relation a évolué et peut justifier un examen plus approfondi.

## 2.2 Caractéristiques démographiques

Les études recensées aux fins du présent rapport comprennent des études qui étaient limitées à des populations particulières, comme les adolescents, la population carcérale fédérale, les hommes ou les femmes. Par conséquent, le résumé de l'information ne donne peut-être pas un portrait fidèle de la véritable représentation démographique des membres de gangs urbains.

### 2.2.1 Sexe

Trois études ne portaient que sur des hommes (Craig et coll., 2002; Nafekh, 2002; Nafekh et Stys, 2004), une étude portait sur un échantillon exclusivement féminin (Mackenzie et Johnson, 2003) et les autres études portaient sur des échantillons mixtes. Dans ces dernières, les femmes représentaient une faible proportion du groupe des participants, de 3 % (Gordon et Foley, 1998) à 32 % (Hamel et coll., 1998). Selon les répondants policiers ayant participé à l'enquête d'Astwood (2004), le pourcentage de femmes appartenant à des gangs varie de 0 % (Nouvelle-Écosse) à 12 % (Colombie-Britannique), la moyenne nationale se situant à 6 %.

### 2.2.2 Âge

Plusieurs des études recensées englobaient des personnes d'âges différents dans le cadre de la nature de l'étude (c.-à-d. des études sur des gangs d'adolescents excluaient les adultes plus âgés et les études sur les délinquantes incarcérées excluaient les adolescents). L'étude longitudinale de Craig et coll. (2002) portait sur 76 garçons qui étaient devenus membres de gangs dès l'âge de 13 ou 14 ans. Deux autres études englobaient des individus plus âgés dans la définition de « jeune ». Hamel et coll. (1998) ont élargi la tranche d'âges de leur échantillon d'anciens et d'actuels membres de gangs de rue, d'où l'âge moyen de 18 ans (tranche d'âges variant de 14 à 25 ans). Astwood (2004) a demandé aux participants à l'enquête policière canadienne d'estimer le nombre de membres de gangs de jeunes dans cinq tranches d'âges. Les résultats variaient d'un endroit à un autre, donnant une moyenne nationale de 10 % de membres de moins de 16 ans; 39 % âgés de 16 ans à 18 ans; 37 % âgés de 19 à 21 ans et 14 % âgés de plus de 21 ans. Dans leur étude menée à Vancouver et ne portant pas exclusivement sur des jeunes, Gordon et Foley (1998) ont constaté que les 35 membres de gangs de rue constituant leur échantillon étaient de 18 ans (les auteurs n'ont pas indiqué l'écart des âges).

### 2.2.3 Origine ethnique

Nafekh (2002) a examiné les caractéristiques des détenus fédéraux autochtones qui appartenaient à un gang tandis que Craig et coll. (2002) ont limité leur échantillon aux garçons dont le français était la langue maternelle et dont les parents étaient nés au Québec. D'autres études décrivent un éventail de caractéristiques ethniques. Trente-huit pour cent des jeunes Montréalais faisant partie de l'étude de Hamel et coll. (1998) étaient nés de parents canadiens, 19 % étaient d'origine haïtienne, 16 % étaient d'origine latino-américaine et les autres provenaient de différentes origines. Dans l'étude de Vancouver (Gordon et Foley, 1998), le groupe le plus important était constitué de membres de gangs d'origine asiatique (45 %), suivi de Blancs (20 %), d'Autochtones (14 %), de Moyen-orientaux (8 %), d'Indo-Canadiens (5 %), d'Afro-Canadiens (3 %) et d'Hispaniques (2 %).

Les auteurs ont également observé la composition ethnique variée des gangs à l'échelle nationale. L'enquête policière d'Astwood (2004) fait état de la composition des membres de gangs dans l'ensemble du Canada : Afro-Canadiens (25 %), Premières nations (22 %), Blancs (18 %), Asiatiques (12 %), des

Indes orientales (14 %), Latino-hispaniques (6 %) et Moyen-orientaux (3 %). La Colombie-Britannique affiche la plus forte proportion de membres asiatiques (67 %) tandis que la Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba affichent la plus forte représentation de membres des Premières nations (96 %, 58 % et 58 % respectivement). L'Ontario a le plus grand pourcentage de membres des Indes orientales (21 %) ainsi qu'une forte proportion d'Afro-Canadiens (36 %), tout comme le Québec (50 %) et la Nouvelle-Écosse (48 %). En Nouvelle-Écosse, les membres de gangs sont en grande partie des Blancs (47 %). Les répondants ont également indiqué que 36 % des gangs de jeunes comprennent des membres d'au moins deux groupes ethniques/raciaux, la moyenne variant de moins de 1 % en Nouvelle-Écosse à 46 % en Colombie-Britannique.

Enfin, après avoir examiné la composition ethnique de la population carcérale fédérale appartenant à des gangs, Nafekh et Stys (2004) rapportent qu'il y avait 916 membres affiliés à des gangs urbains en prison entre 1996 et 2003, dont 37 % d'Afro-Canadiens, 29 % de Blancs, 20 % d'Autochtones, 3 % d'Asiatiques et 11 % d'origines diverses.

## 2.3 Motifs d'adhérer à un gang de rue

Plusieurs des études recensées évoquent les motifs pour lesquels des adolescents adhèrent à des gangs. Dans leur étude de gangs de jeunes de Montréal, Hamel et coll. (1998) constatent que les membres sont recrutés différemment selon leur sexe. Les filles sont habituellement recrutées d'une façon systématique en trouvant une fille vulnérable, en lui offrant protection et amitié puis en la piégeant. Il est moins clair si la plupart des garçons adhèrent de leur propre gré ou s'ils ont été contraints eux aussi. Plusieurs études indiquent que beaucoup de membres de gangs proviennent de milieux violents et de quartiers au statut socioéconomique faible. L'adhésion à un gang peut offrir à ces personnes un sentiment d'appartenance, le gang devenant souvent une famille substitut. Pour certains membres, les activités du gang leur procurent le moyen d'acquérir des possessions matérielles et un sentiment de puissance. Le mode de vie a également été glorifié, en particulier par l'industrie du divertissement.

## 2.4 Activités des gangs

Plusieurs études révèlent que les membres de gangs urbains ont tendance à se livrer aux graffitis ou au « marquage » (tag). Les images stylisées et symboliques sont peintes à l'aide de bombes-aérosols sur des édifices, des ponts ou d'autres structures. L'intention semble d'annoncer la présence du gang, de marquer son territoire et de semer la peur dans la collectivité. Le marquage est généralement fait par des gangs relativement nouveaux et non par les gangs plus établis dont les membres y voient un guide pour les policiers.

Il n'est pas étonnant de constater que comparativement aux jeunes qui n'adhèrent pas à un gang, ceux qui le font ont généralement plus de comportement délinquant, qui prend le plus souvent la forme de batailles, de vols, de vandalisme et de consommation de stupéfiants (Craig et coll., 2002). Dans leur étude, Hamel et coll. (1998) révèlent que 68 % des jeunes constituant leur échantillon avaient déjà commis un quelconque acte délinquant avant d'adhérer à un gang et 83 % croyaient que leur gang commettait des actes de violence. Les répondants à l'enquête policière d'Astwood (2004) ont classé les activités criminelles selon le degré de participation à un gang de jeunes au Canada. Les voies de fait se classaient au premier rang (72 %), suivies du trafic de stupéfiants (70 %), des cambriolages/introductions par effraction (68 %), du vandalisme/graffiti/marquage (64 %), de l'intimidation/extorsion (56 %) et du vol/exportation d'autos (47 %). Dans leur étude sur les gangs de jeunes de Montréal, Hamel et coll. (1998) rapportent que les femmes apportent habituellement un revenu aux gangs comme danseuses exotiques, escortes ou prostituées ou en agissant comme passeuses de drogue.



En incluant les adolescents et les adultes de toutes les catégories de gangs dans leur échantillon de membres de gangs en probation, Gordon et Foley (1998) ont rapporté que 38 % de tous les membres de gangs avaient été condamnés pour un acte de violence (nature non précisée), 35 % pour des infractions contre les biens, 9 % pour des infractions relatives aux stupéfiants et 3 % pour des infractions relatives aux armes. De plus, 34 % des membres de l'échantillon avaient déjà été condamnés pour une infraction de violence. Deux études sur la population carcérale fédérale ont également combiné les détails relatifs aux infractions pour différentes catégories de gangs. Dans un échantillon de délinquantes incarcérées (Mackenzie et Johnson, 2003), les membres de gangs étaient plus susceptibles que les membres d'un échantillon apparié de détenus n'appartenant pas à un gang d'avoir commis des voies de fait ou un vol qualifié, mais moins susceptibles d'avoir commis un meurtre. Dans un échantillon de détenus autochtones membres d'un gang, Nafekh (2002) a constaté que les membres de gangs étaient plus susceptibles d'être condamnés pour vol qualifié, voie de fait et infraction relative à des armes qu'un échantillon apparié de détenus autochtones non affiliés à un gang, mais moins susceptibles d'être condamnés d'agression sexuelle. Nafekh et Stys (2004) révèlent dans une autre étude portant sur la population carcérale fédérale que les membres de gangs de rue étaient plus susceptibles d'être condamnés pour vol qualifié, infraction relatives aux stupéfiants, homicide, agression sexuelle et infraction relative aux armes. Par ailleurs, les membres de gangs de rue étaient plus susceptibles que les membres d'autres catégories de gangs d'être condamnés pour des infractions de violence.

## 2.5 Emploi d'armes par des gangs

En plus de rapporter des statistiques sur les infractions relatives aux armes, deux études examinaient l'emploi d'armes à titre de variable distincte. Hamel et coll. (1998) rapportent que le nombre d'armes utilisées par les gangs urbains a augmenté au fil du temps de même que le nombre d'armes mortelles. Selon eux, auparavant, les réactions de gangs à des transgressions mineures se limitaient à des batailles à coups de poing tandis qu'aujourd'hui, les réactions peuvent mettre en jeu des armes. Les répondants à l'enquête d'Astwood (2004) devaient indiquer la fréquence de l'utilisation d'armes à feu dans la perpétration de crimes d'agression. Quarante-six pour cent ont répondu « pas du tout »; 24 % ont répondu « rarement »; 19 % ont répondu « parfois » et 11 % ont répondu « souvent ». Dans la catégorie « souvent », la ventilation provinciale des réponses variait de 0 % (Colombie-Britannique et Nouvelle-Écosse) à 67 % (Alberta).

## 2.6 Liens aux groupes criminels organisés

Hamel et coll. (1998) sont d'avis que les crimes commis par les gangs de jeunes plus structurés ne sont pas très différents de ceux commis par des groupes criminels organisés, mais les gangs de rue semblent se livrer à différentes activités au fil du temps sans se spécialiser à long terme. Selon les répondants des services policiers qui ont participé à l'enquête de Kelly et Caputo (2005), une activité importante des gangs de rue consiste à fournir des réseaux de distribution pour le commerce de la drogue, le contrôle du territoire et le recouvrement de dettes. D'autres études rapportent qu'une grande partie des actes de violence commis par des gangs de rue le sont dans le cadre du trafic de stupéfiants, par exemple les batailles entre concurrents ou les raids contre la compétition, les vols qualifiés et les infractions contre les biens visant à rassembler des fonds pour acheter des stupéfiants. Toutefois, certains gangs de rue dirigent leurs propres opérations indépendantes, comme les opérations de culture de marijuana que des gangs de rue de la Colombie-Britannique possèdent et exploitent ou des opérations de fraude (cartes de crédit et de débit) et les réseaux de prostitution générés par des gangs de rue au Québec. Bon nombre de gangs de rue semblent avoir des liens avec les groupes criminels organisés. La nature de ces liens peut varier de relations contractuelles temporaires à une intégration permanente, le gang assurant une présence au niveau de la rue du groupe criminel en question. En utilisant les gangs de rue pour parvenir à leurs fins,

les groupes criminels organisés peuvent se tenir à l'écart et être jusqu'à un certain point à l'abri de la détection directe.

Selon l'enquête d'Astwood (2004), les services policiers en Ontario rapportent que 38 % du trafic de stupéfiants lié à des gangs et 15 % des infractions de possession d'armes et de vol et d'exportation de véhicules sont commis en collaboration avec des groupes criminels organisés. En Colombie-Britannique, le crime organisé est impliqué dans 42 % du trafic de stupéfiants, 33 % des cas d'intimidation/extorsion et 33 % des infractions de prostitution commises par des membres de gangs de jeunes. Les statistiques combinées de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba montrent que les gangs criminels organisés sont impliqués dans 42 % du trafic de stupéfiants, 32 % des voies de fait et 32 % des infractions de vandalisme/graffiti/marquage. Selon 44 % des répondants à l'enquête, les gangs de jeunes sur leur territoire ont des rapports de subordination ou d'affiliation en bonne et due forme avec des groupes criminels organisés. Cette situation est plus fréquente dans les gangs d'Autochtones/Premières nations (40 %), dans les gangs asiatiques (22 %) et dans les gangs de motards criminalisés (22 %).

Selon la définition appliquée à l'expression « gang de rue », les activités peuvent varier d'actes antisociaux quoique non techniquement illégaux aux crimes les plus graves. À mesure que les membres de gangs de jeunes mûrissent, ils ont tendance soit à renoncer à l'affiliation à un gang soit devenir plus retranchés en adhérant à des gangs plus importants ou plus dangereux. Toutes les études recensées ont un point en commun, la propension des gangs de rue à être impliqués dans le trafic de stupéfiants, accompagné de la violence qui entoure cette implication.



---

### 3. Résultats de l'enquête auprès des services policiers

On demande souvent aux services policiers de décrire les caractéristiques du « gang type » ou de citer des statistiques concernant la « tendance nationale » à l'égard de certains aspects des activités des gangs, comme l'utilisation d'armes à feu. Le problème inhérent aux questions de cette nature tient au fait qu'il n'y a pas de « moyenne » ni de « tendance » qui tienne à l'échelle nationale. Les caractéristiques et les activités des gangs sont très rattachées aux régions et aux villes. Pour compliquer davantage les choses, à l'intérieur d'une même ville, la diversité des gangs nous empêche de saisir des mesures univoques des tendances centrales.

Certains services de police participants n'ont pu fournir de réponses quant au nombre de gangs urbains ni au nombre estimatif de membres, en particulier dans les plus grandes régions métropolitaines où ces valeurs changent quotidiennement.

Nous avons envoyé des questionnaires aux services policiers accompagnés de la définition ci-dessous de « gangs urbains/gangs de rue » :

Des individus dans une région urbaine qui s'affilient officiellement ou officieusement à un groupe commun particulier et qui expriment leur appartenance par un comportement antisocial allant jusqu'à la perpétration d'infractions. Les gangs criminels organisés sont exclus.

Les renseignements fournis ici résument les réponses au questionnaire des services policiers et ils sont destinés à donner un instantané général de la nature des gangs urbains et de leurs activités. Une grande partie de l'information est commune aux villes, mais il y a également des particularités régionales. L'une des caractéristiques communes aux gangs urbains des six villes tient au fait que leur champ d'activités principal met en jeu des stupéfiants. Les actes criminels commis en rapport aux stupéfiants comprennent des infractions contre les biens, le vol qualifié, les voies de fait et l'homicide. Cependant, il ne faut pas en déduire que toutes les infractions de cette nature commises à la grandeur du pays sont attribuables aux gangs urbains.

#### 3.1 Vancouver

Les activités du crime organisé et des gangs urbains sont présentes à la grandeur de la ville, mais deux secteurs de Vancouver surtout vivent des problèmes importants liés aux gangs : l'Eastside, où la plupart des infractions relatives aux stupéfiants ont tendance à être commises, et le centre-ville, où les actes de violence plus graves sont habituellement perpétrés. Malgré ces concentrations, il semble que les gangs urbains de Vancouver ne sont pas territoriaux et qu'ils s'identifient plutôt suivant des axes ethniques et de spécialisation criminelle plutôt que suivant des limites géographiques. En particulier, plusieurs gangs peuvent être actifs dans le même secteur géographique, mais peut-être en raison de la nature des actes criminels commis ou des groupes ethniques auxquels ils appartiennent, les guerres de territoire sont rares.

La plupart des gangs urbains de Vancouver peuvent être identifiés en fonction de leur composition ethnique. Il s'agit essentiellement de gangs asiatiques, indo-canadiens (Indes orientales) et des Premières nations (Autochtones). La plupart des gangs urbains asiatiques actifs sont liés au crime organisé. Les membres de gangs sont exclusivement masculins et leur âge varie d'environ 12 ans à l'âge adulte. Les

activités des gangs urbains couvrent toute la gamme des infractions, allant des méfaits simples et de la distribution de stupéfiants aux voies de fait et, plus rarement, à l'homicide. L'activité criminelle, y compris la violence, mise sur le gain économique (c'est-à-dire qu'elle est liée aux affaires). Les activités criminelles principales des gangs urbains asiatiques touchent surtout la production, la distribution et le trafic de stupéfiants.

Les gangs indo-canadiens de Vancouver sont exclusivement masculins. L'appartenance aux gangs semble liée à une expression antisociale des castes ou des clans, ce qui signifie que ces gangs peuvent être subdivisés selon les origines indo-ethniques. Parmi les différentes catégories ethniques des gangs urbains de Vancouver, le gang indo-canadien semble se livrer plus souvent à des crimes de violence que les autres gangs urbains, en particulier en ce qui concerne les fusillades. Les offenses, les injures et le manque de respect envers un gang indo-canadien peut provoquer des représailles violentes et se solder par un conflit violent entre les gangs. Les infractions typiques perpétrées par ces gangs touchent la distribution de stupéfiants, la fraude et les voies de fait. L'activité criminelle vise un gain économique, mais la plupart des crimes de violence opposent des gangs indo-canadiens d'origines culturelles différentes.

Les gangs urbains des Premières nations sont essentiellement composés de jeunes qui ont quitté les réserves. Ces jeunes ont tendance à avoir de la difficulté à établir des rapports prosociaux et ils semblent avoir trouvé une parenté parmi les membres du gang. Les gangs sont en grande partie masculins et comptent relativement peu de membres de sexe féminin. Il semble que la plupart des gangs des Premières nations sont plus dynamiques et moins structurés que certains autres gangs à composition ethnique, puisque leurs membres ont tendance à déménager plus souvent. On peut attribuer à ces gangs un vaste éventail d'infractions, notamment des crimes contre les biens et des voies de fait. Entre autres activités, la plus notable est le recrutement d'adolescentes autochtones dans le monde de la prostitution.

Il semble y avoir peu de gangs urbains réservés aux Blancs dans la région de Vancouver. Les Blancs qui appartiennent à des gangs urbains ont tendance à faire partie de gangs à la composition ethnique plus diversifiée. Un des gangs de rue principaux, les Nations unies, compte des membres de différentes origines ethniques. On rapporte qu'ils ne sont motivés que par l'appât du gain, se spécialisant dans l'importation et l'exportation de stupéfiants et d'armes à feu illégales, mais leurs membres ont été associés à un éventail d'infractions, dont les méfaits, les infractions contre les biens et des crimes de violence dont les voies de fait et l'homicide. En générale, les crimes de violence ont tendance à viser les membres d'autres gangs et ils peuvent être directement liés à la concurrence dans le milieu de l'exportation illégale. Ce gang est probablement le plus structuré de tous les gangs urbains de Vancouver, même s'il est formé depuis moins de deux ans (vers 2004). Il semble que ce gang jouit d'un statut élevé et qu'il a même sa propre ligne de vêtement affichant son nom bien en évidence.

En général, les membres de gangs urbains de Vancouver portent des couteaux mais pas des armes à feu. Cependant, ils semblent avoir accès à des armes à feu et ils semblent les utiliser habituellement à des fins de représailles et d'intimidation. En entrevue, les policiers disent qu'il y a comparativement peu d'incidents de violence mettant en jeu des armes à feu, mais la situation est peut-être en trains de changer. Une fois que des armes à feu sont introduites dans la sous-culture par l'élément criminel, la plupart des gangs urbains semblent s'adapter au changement pour rester sur le même pied que les gangs rivaux.

En s'inspirant d'études menées dans d'autres administrations et d'un examen complet de ses politiques, pratiques et résultats antérieurs, le service de police de Vancouver est en voie de remanier la façon dont il lutte contre les gangs et les armes à feu dans la collectivité. La planification stratégique actuelle comporte l'amélioration de la collecte et de la communication de renseignements; l'examen de pratiques exemplaires ciblant l'environnement, la personne et le comportement; et un examen approfondi des programmes et des activités d'autres administrations. Parmi les mesures stratégiques particulières découlant du plan, mentionnons des recommandations relatives à l'affectation de spécialistes du



---

renseignement (p. ex. des enquêteurs sur les armes à feu); des méthodes assurant un traitement systématique et éclairé des délinquants dans l'ensemble du système de justice; la mobilisation de la collectivité, en particulier en ce qui concerne les stratégies de sortie des membres de gangs; et l'examen de l'effet des changements de la politique officielle.

Dans le cadre de son examen, la police de Vancouver a extrait les données sur les infractions commises au cours des dix dernières années et recensé les infractions impliquant directement des membres de gangs. Ces données serviront de repère pour évaluer les effets des nouveaux programmes et des nouvelles activités.

## 3.2 Regina

Selon le service de police, les cinq gangs urbains suivants sont actifs dans la ville de Regina : Native Syndicate, Indian Posse, Crips, Saskatchewan Warriors et Redd Alert. Le plus gros, le Native Syndicate, est constitué d'environ 200 membres âgés de 17 à 35 ans, dont environ dix à vingt femmes. Tous les membres sont de descendance autochtone. Le deuxième plus gros est l'Indian Posse, qui compte environ 75 hommes et quelques femmes, exclusivement d'origine autochtone, âgés de 17 à 35 ans. Les Crips comptent environ 50 membres, dont environ une douzaine de sexe féminin, dont l'âge varie de 12 à 17 ans et ils sont également tous de descendance autochtone.

Un autre gang de rue apparaît sporadiquement à Regina, les Crazy Dragons. Ce groupe est lié au groupe criminel organisé asiatique et il est composé essentiellement de Blancs. Lorsqu'il est actif dans la ville, ce gang emploie la violence et l'intimidation pour tenter de s'accaparer un marché exclusif de la distribution de stupéfiants dans la rue. Grâce à la collecte de renseignements et à des mesures ciblées, la police de Regina a réussi à empêcher ce gang de s'établir dans la collectivité.

On trouve la plus forte concentration de gangs urbains dans les secteurs socioéconomiques faibles ou à haut taux de chômage de la ville qui sont essentiellement des quartiers autochtones. Le trafic de stupéfiants et la violence entourant le contrôle du territoire semblent incessants. L'intimidation de victimes et de témoins est devenue un problème grave. Au cours des deux dernières années, les policiers ont fait enquête sur un homicide lié aux gangs et sur plusieurs tentatives de meurtre liées aux gangs et mettant en jeu des armes à feu de même que plusieurs fusillades en voiture. On pense que ces incidents étaient liés à des activités relatives aux stupéfiants. La police a également saisi des tenues pare-balles à plusieurs occasions au cours des deux dernières années.

Malgré les guerres de territoire, on sait que certains gangs coopèrent dans des entreprises criminelles à court terme, comme le trafic de stupéfiants. Il semble n'y avoir aucun lien entre les gangs urbains et les gangs de motards criminalisés, mais tout indique que certains gangs urbains ont des liens avec les groupes criminels organisés asiatiques et d'autres groupes criminels organisés, en particulier pour ce qui concerne l'approvisionnement en stupéfiants.

Comme dans d'autres villes canadiennes, les gangs urbains de Regina semblent avoir trouvé des gains financiers dans l'activité criminelle et du pouvoir dans le nombre, ce qui favorise l'intimidation et la violence. Les infractions commises par des membres de gangs vont des infractions contre les biens et du trafic de stupéfiants aux voies de fait armées et à l'homicide. On estime qu'environ 60 % des membres portent une quelconque arme (couteaux, coups-de-poing américains). Bien que la plupart des membres de gangs urbains ne portent pas d'armes à feu dans leur vie de tous les jours, il y a eu quelques incidents où des individus qui semblent affiliés à un gang ont été trouvés en possession d'armes à feu. En Saskatchewan, les carabines et fusils à canon tronqué sont les armes à feu de choix. Elles sont faciles d'accès et très difficiles à retracer puisque la plupart d'entre elles ne sont pas enregistrées. Toutefois,

des renseignements portent à croire que les gangs urbains de Regina ont également accès à des armes de poing.

Des problèmes relatifs aux gangs urbains à Regina ont commencé à faire surface en 1996. Dès 1998, le service de police de Regina avait ciblé des chefs de gangs, un projet qui a abouti à plusieurs condamnations et incarcérations. On croit que ce processus continue à contribuer à faire en sorte qu'aucun gang n'a réussi à conserver la prédominance dans la ville.

En plus du travail exécuté au sein d'une unité antigang spécialisée et des ressources investies par l'intermédiaire des agents des unités de relations culturelles et de ressources scolaires, le service de police de Regina, en partenariat avec des organismes locaux, le ministère des Services correctionnels et de la Sécurité publique de la Saskatchewan et Saskatchewan Learning mettent au point une initiative visant à prévenir et à lutter contre les gangs dans les vieux quartiers de Regina. L'objectif principal consiste à éduquer le grand public pour aider à prévenir l'établissement de liens avec les gangs; encourager les jeunes vulnérables à s'adresser à des services compétents et à favoriser des stratégies de protection et de sortie. L'initiative se déroule en deux phases : la première phase consiste à examiner les publications portant sur les gangs et à tenir des groupes de discussion avec des fournisseurs de services, des enseignants et des administrateurs scolaires, des jeunes qui sont membres de gangs et ceux qui sont à risque de le devenir et les parents/aidants naturels. L'information recueillie servira à produire deux vidéos en vue de faire connaître les constatations à la collectivité dans son ensemble. La deuxième phase consiste à concevoir, élaborer et diffuser une trousse d'éducation et de communication complète adaptée à chaque population cible.

Des documents de référence seront présentés à des jeunes de quatrième à sixième années par l'intermédiaire du système scolaire et des documents complémentaires seront proposés aux parents et aux professionnels. La première phase doit se terminer en octobre 2006 et la deuxième phase, en mars 2007. On pense que l'évaluation détaillée des besoins particuliers et des recommandations de la collectivité et des jeunes membres de gangs de rue contribuera à mettre en œuvre les stratégies pertinentes qui seront les plus bénéfiques.

### 3.3 Winnipeg

Le nombre de gangs urbains dans la région de Winnipeg a fluctué, mais il y a actuellement trois principaux gangs actifs : Manitoba Warriors, Indian Posse et Duce. Les membres de ces gangs sont exclusivement autochtones et essentiellement de sexe masculin. Il y a plusieurs groupes satellites, des gangs associés à l'un des trois groupes principaux, dont au moins un exclusivement composé de femmes. Il y a aussi un gang urbain composé de membres de différentes origines ethniques, le gang Mad Cow. Il est impossible d'estimer le nombre de personnes appartenant aux gangs urbains de Winnipeg, en raison de la tendance à entrer et sortir des gangs et de la grande mobilité entre les différentes administrations.

S'il est difficile d'évaluer le nombre total de membres des gangs urbains à Winnipeg, il est possible d'en fournir les caractéristiques générales. Il semble y avoir un grand écart d'âge dans les gangs urbains de Winnipeg, d'aussi jeune que 11 ans jusqu'à 50 ans ou plus. La plupart des membres sont susceptibles de provenir des secteurs socioéconomiquement faibles de la ville ou de s'installer dans ces secteurs en arrivant d'une autre administration. Les nouveaux membres sont habituellement des jeunes socialement défavorisés, laissés sans supervision, qu'on recrute au cœur de la ville. Pour ces jeunes, l'appartenance à un gang peut offrir approbation, acceptation, statut et protection. Les membres des gangs plus établis et plus anciens portent souvent les couleurs du gang et peuvent avoir des tatouages propres au gang sur la poitrine, le cou ou les bras.





Comme on l'a vu dans d'autres villes canadiennes, les gangs urbains de Winnipeg peuvent être responsables d'un vaste éventail d'actes criminels, allant des infractions contre les biens et du trafic de stupéfiants aux cambriolages à domicile et à l'homicide. Le « tagging » est courant puisque les membres marquent leur territoire au moyen de graffitis aux couleurs du gang. Il y a une compétition incessante entre les différents gangs pour le contrôle d'un territoire, une compétition qui peut déclencher des combats en règle, y compris au couteau et à la fusillade. On soupçonne que les gangs plus récents peuvent être responsables d'un nombre considérable d'infractions contre les biens, de cambriolage à domicile et de voies de fait. Il semble que ces membres de gangs plus jeunes pensent que tout leur est permis et ils se sentent justifiés d'agir ainsi. Les gangs urbains plus anciens sont plus structurés et ont tendance à se livrer plutôt à l'importation et à la distribution de stupéfiants. Quant aux armes, on rapporte que beaucoup d'individus portent une arme, habituellement un couteau et bien que peu d'entre eux portent une arme à feu dans le cadre de leurs activités quotidiennes, les membres semblent avoir accès à des armes à feu.

Un programme de diversité culturelle de la police de Winnipeg établit des partenariats entre les groupes ethniques et les services policiers pour aider à lutter contre les gangs urbains. Étant donné le nombre élevé de jeunes Autochtones parmi les membres des gangs de rue de Winnipeg et le fait que ces jeunes arrivent souvent des réserves, le programme de diversité culturelle s'étend au-delà de la ville de Winnipeg pour rejoindre les secteurs périphériques. Un agent de liaison autochtone affecté à temps plein se rend dans les réserves et établit des relations avec des partenaires et des individus de la collectivité. L'agent présente des communications aux jeunes sur les choix de carrière et de vie. Il y est question des avantages et des inconvénients des gangs et des solutions de rechange à l'adhésion à un gang du point de vue du jeune, de la famille, de la collectivité et de la police.

Ces communications comprennent de la documentation sur les programmes de sensibilisation aux gangs et de mentorat offerts par la police et les services communautaires. En travaillant au sein d'une équipe avec les écoles et les groupes communautaires, l'agent de liaison encourage les jeunes à être dynamiques et à penser aux aspects positifs et négatifs de leurs choix.

### 3.4 Toronto

En plus des méthodes de renseignement conventionnelles, la police de Toronto surveille l'activité des gangs au moyen d'une base de données informatisée qui a été conçue spécialement pour stocker des renseignements sur les individus associés à des gangs. La base de données est mise à jour à mesure que de nouveaux renseignements deviennent disponibles et des fonctions de recherche permettent de consulter facilement des rapports individuels ou collectifs. Elle renferme des données sur des membres de gangs connus et des individus affiliés, c'est-à-dire qui remplissent deux des sept critères de l'implication dans un gang, de même que sur des individus considérés « à risque » de devenir membres ou affiliés, c'est-à-dire ceux qui ne remplissent qu'un critère. Les critères de l'implication dans un gang sont les suivants :

1. participation directe/indirecte à l'activité d'un gang;
2. appartenance avouée par l'individu;
3. information d'une source fiable;
4. association observée avec des membres connus;
5. identificateurs symboliques du gang;
6. décision judiciaire;
7. preuve matérielle.

À l'époque de l'étude (printemps 2006), la base de données de la police de Toronto comptait 83 gangs de rue mais en raison de la nature fluide de ces gangs, dont beaucoup ne possèdent pas la structure ni l'organisation qu'on voit dans d'autres groupes criminels organisés, il est difficile de déterminer exactement le nombre de gangs de rue à un moment donné. De plus, deux des gangs les plus violents ont

récemment été perturbés parce que leurs chefs sont incarcérés et sont en instance de procès après avoir été arrêtés dans le cadre d'interventions policières ciblant les gangs.

Plus de 3 000 individus sont enregistrés dans la base de données sur les gangs mais beaucoup d'entre eux (environ 50 %) sont classés comme des individus « à risque » et non des membres ou des affiliés de gangs. Dans les gangs urbains, le nombre de membres et d'associés varie de quelques individus à environ cent. Moins de 10 % des membres sont de sexe féminin.

La base de données comptait moins de dix jeunes de moins de 15 ans et moins de 50 jeunes de moins de 16 ans. La plupart des membres d'un gang urbain et leurs affiliés sont dans la jeune vingtaine et il y avait plusieurs membres âgés de plus de 40 ans. En fait de composition ethnique, le point commun entre beaucoup de gangs urbains est le fait qu'ils soient plus rattachés à un quartier qu'à une origine ethnique. Dans plusieurs cas, le nom du gang renvoie à la communauté ou à une rue particulière. Dans d'autres cas, les membres vivent hors de la ville elle-même mais ils continuent d'être actifs dans la ville et les environs. Une tendance actuelle fait que des membres de gangs de rue de la région de Toronto se rendent quotidiennement dans de plus petites villes et municipalités pour vendre des stupéfiants. Les membres de gangs semblent préférer des « cités universitaires » relativement proches, comme Kingston ou Waterloo.

Dans certains gangs urbains, les membres s'identifient en portant des couleurs, des vêtements ou des marquages symboliques particuliers. Ils peuvent se livrer à du marquage pour annoncer leur présence dans un secteur, à la fois par bravade et pour avertir d'autres gangs urbains de ne pas s'approcher. D'autres gangs urbains, en particulier les plus établis, ont tendance à ne pas annoncer leur présence par marquage, mais ils peuvent porter des bijoux ou des tatouages symboliques.

En général, les gangs urbains sont territoriaux et les guerres de gangs ne sont pas rares. Toutefois, on a vu des gangs urbains qui se disputent un territoire collaborer de temps à autre, mais cette coopération est souvent de courte durée. Les tentatives d'élimination de concurrents ou les règlements de comptes peuvent impliquer des fusillades. La justification des fusillades est souvent fondée sur la violation d'une « chasse gardée » ou des activités liées aux stupéfiants. C'est aussi vrai de la majorité des autres actes criminels commis par des gangs urbains, qui peuvent comprendre des infractions contre les biens, la distribution et le trafic de stupéfiants, le vol qualifié, le cambriolage à domicile, les voies de fait et l'homicide. Les principaux stupéfiants en jeu sont la cocaïne, le crack et la marijuana.

Quant aux armes, les membres ont généralement accès à des couteaux et à des armes artisanales et beaucoup de membres en portent. Il semble que peu de membres portent des armes à feu à moins qu'ils prévoient les utiliser, mais la plupart des membres semblent avoir accès à des armes à feu, notamment des armes de poing automatiques et semi automatiques. On rapporte qu'une partie de ces armes proviennent de cambriolages et d'autres sont fournies par des groupes criminels plus organisés.

La police de Toronto a investi dans plusieurs programmes de prévention et d'intervention. En plus de présentations interactives à l'école et dans la collectivité, le service de police est très actif dans des programmes d'intervention directe. Dans l'un de ces programmes baptisé « Troop », des jeunes de 12 à 18 ans sont jumelés à un agent et font une retraite dans la nature. Cela offre un modèle positif en plus de favoriser des rapports prosociaux. Un nouveau programme qui doit commencer en 2006 s'adresse aux jeunes identifiés « à risque » d'adhérer ou de s'affilier à un gang. Le service de police embauchera une centaine de ces jeunes au cours de l'été et ceux-ci travailleront avec les policiers dans un éventail de tâches. On prévoit que ce programme renforcera le développement prosocial et offrira aux jeunes l'avantage de travailler dans la collectivité tout en gagnant de l'argent. Ces programmes visent à travailler avec l'individu. Un indicateur de succès sera le moment où cet individu ne sera plus à risque de devenir membre ou affilié d'un gang de rue.



---

En plus de cibler des individus, les collectivités à risque reçoivent également une attention spéciale. La stratégie d'intervention contre la violence de Toronto (TAVIS, pour Toronto Antiviolence Intervention Strategy) est un nouveau programme de prévention et d'intervention. Trois équipes de 18 policiers participent directement à ce programme. Les services du renseignement identifieront une collectivité donnée et une patrouille constituée de ces agents spécialisés créera une présence très visible dans cette collectivité. On prévoit que l'activité des gangs urbains dans ces secteurs diminuera.

En novembre 2005, la police de Toronto a participé à un programme d'amnistie à l'égard des armes à feu. Les armes à feu qui ont été remises aux policiers dans le cadre du programme étaient surtout de vieilles armes provenant de propriétaires privés et elles n'avaient pas été utilisées pour commettre des actes criminels, mais elles représentent une réduction du nombre d'armes qui pourraient tomber entre les mains de criminels lors de vols.

### 3.5 Montréal

À Montréal, il est y a environ 25 gangs de rue connus réunissant quelque 1 250 membres. Environ 80 % des membres de gangs de rue fréquentent l'école. En maintenant une présence dans les écoles, ces gangs ont la possibilité de recruter des membres et de surveiller les efforts de recrutement d'autres gangs. Les méthodes de recrutement peuvent être subtiles, notamment en faisant étalage de la richesse matérielle qui vient de l'appartenance à un gang urbain (p. ex. porter des vêtements ou des bijoux à la mode, se munir de technologies coûteuses ou inviter des jeunes à des fêtes débridées), suscitant ainsi l'intérêt et le désir. Le statut d'étudiant procure également un accès commode et légitime à des populations de jeunes qui peuvent aussi être la clientèle visée pour la vente de stupéfiants.

La plupart des gangs de rue de Montréal sont composés de jeunes Haïtiens et Jamaïcains et il y a eu récemment des signes que des groupes latinos sont peut-être en train de se former. D'autres groupes sont d'origines ethniques variées. Ces gangs ont tendance à être territoriaux mais dans certains cas, on les a vus coopérer à court terme dans une entreprise criminelle. Il semble que l'origine ethnique comme telle n'est pas un facteur important de la formation de gangs de rue. Les facteurs les plus pertinents seraient plutôt le quartier, la provenance d'un milieu pauvre et l'exclusion sociale.

Le recrutement peut se faire de plusieurs façons, y compris par ce qui représente essentiellement de la publicité sur Internet. Des gangs urbains ont leurs propres sites Web utilisant une technologie et des outils de commercialisation qui peuvent rivaliser avec ceux d'organisations légitimes. On a aussi observé des liens entre des gangs urbains et la musique populaire. Des affiches et des couvertures de CD montrent des images très provocantes manifestement liées à la vie des gangs. La campagne de marketing peut en fait présenter l'appartenance à un gang urbain comme quelque chose de branché, glorifié et financièrement avantageux.

Des membres de gangs urbains portent des couleurs associées à un gang particulier et d'autres, des tatouages propres à certains gangs tandis que beaucoup de membres utilisent des signes de la main ou une quelconque forme de code.

Des membres de gangs de rue ont commis un éventail d'infractions, dont des infractions contre les biens, de trafic et d'importation de stupéfiants, de fraudes, de vols qualifiés, de voies de fait armées et d'homicide. La principale catégorie d'actes criminels est l'importation de stupéfiants, notamment la cocaïne, le crack et la marijuana, mais tout porte à croire que les gangs importent également des produits chimiques pour produire des psychotropes. Des membres portent des couteaux ou des machettes mais la plupart des décès impliquant des membres de gangs de rue sont attribuables à des fusillades. Malgré les décès, il ne semble pas y avoir un grand nombre d'armes à feu dans la rue. Les armes à feu qui ont été saisies comprennent des armes de poing et des armes d'épaule à canon tronqué. Les membres de ces

gangs de rue ne semblent pas se livrer concurrence pour posséder les armes à feu les plus récentes ou les plus impressionnantes. Il a été rapporté que la plupart des armes à feu utilisées semblent avoir été obtenues par l'achat d'importations illégales de réserves autochtones ou en important directement des États-Unis. Quelques armes à feu ont été retracées à des cambriolages de magasins d'armes à feu ou de résidences privées.

Les gangs urbains de Montréal ont été activement associés aux activités de gangs de motards criminalisés, de groupes criminels organisés traditionnels et d'organisations criminelles asiatiques. Ces gangs de rue peuvent être associés à deux de ces groupes ou à tous ces groupes simultanément dans différentes entreprises criminelles. Parmi les catégories d'infractions commises, mentionnons la distribution de stupéfiants et le recrutement de prostituées pour le commerce du sexe. Comme nous l'avons vu dans d'autres villes, les gangs de rue de Montréal semblent devenir plus organisés, plus structurés et sophistiqués dans leurs opérations commerciales, en particulier en ce qui concerne le marketing et la technologie.

Pour le service de police de Montréal, les gangs urbains ne sont pas qu'un problème de police, ils représentent un problème communautaire. Les policiers ont adopté une approche systémique dans toutes les facettes des programmes de lutte contre les gangs urbains. Tous les départements sont représentés au sein d'un comité antigang qui a établi une stratégie sur quatre fronts pour lutter contre les gangs urbains. En s'inspirant d'études empiriques menées à Montréal et dans d'autres villes, cette stratégie vise la répression des activités criminelles; la prévention des gangs de rue; l'efficacité des communications au sein du service de police et entre la police et la collectivité; et des études internes continues. Chaque département a un plan d'action fondé sur la stratégie sur quatre fronts et ces plans font l'objet d'une évaluation quantitative ou qualitative. Par exemple, une méthode d'évaluation des effets des programmes consiste à sonder les membres des collectivités sur leur sentiment de sécurité avant et après la mise en œuvre d'un programme.

Le soutien de la liaison avec les parents est un exemple de programme de prévention de Montréal. Des policiers présentent des programmes d'information aux parents dans les collectivités haïtiennes et en partenariat avec les églises locales. Reconnaissant le fait que les parents ne peuvent peut-être pas assister aux présentations au cours de la semaine, on présente ces programmes la fin de semaine. Le matériel comprend de l'information sur la façon de reconnaître les signes d'activités liées à un gang de rue chez son propre enfant, les endroits où obtenir des interventions et de l'aide et la façon de s'y prendre. En plus d'informer les parents, ces réunions favorisent la communication au sein de la collectivité et entre ses membres et la police.

### 3.6 Halifax

Comparativement à d'autres villes canadiennes, la police d'Halifax rapporte qu'elle n'a que récemment commencé à éprouver des problèmes liés aux gangs urbains. Dans cette région, les gangs semblent avoir commencé à une petite échelle mais la nature et la violence des infractions auxquelles ils sont mêlés semblent avoir augmenté. La police d'Halifax a identifié cinq gangs urbains dont les trois plus actifs sont le Northend Dartmouth Gang, le Murda Squad et le Woodside Gang et deux autres, G-Lock et Gaston Road, sont moins présents. Il y a cinq autres groupes plus petits moins structurés. Les gangs sont habituellement constitués d'individus qui vivent dans des quartiers à faible revenu ou dans des logements publics. On a identifié des enfants aussi jeunes que 12 ans comme membres des gangs de rue ou des groupes plus petits et environ 40 % des membres fréquentent l'école.

Le Northend Dartmouth Gang compte entre dix et 15 membres connus et de nombreux associés. Les membres sont généralement des hommes afro-canadiens dont l'âge varie de 16 à 28 ans. Ils portent des



---

couleurs particulières, habituellement des foulards et des t-shirts. Ils ont tendance à être impliqués dans des infractions graves, comme l'introduction par effraction, les vols d'automobiles, le vol ou la possession de propriétés volées, la possession ou le trafic de stupéfiants, la prostitution et des infractions plus violentes comme le vol qualifié, les menaces, l'agression sexuelle et les voies de fait.

Le Murda Squad compte entre dix et 15 membres connus et de nombreux associés. Les membres sont surtout de sexe masculin mais il y a quelques membres de sexe féminin, surtout des Afro-Canadiens ou des Blancs. Ils portent souvent des couleurs et des t-shirts ou gilets en coton ouaté aux couleurs particulières. Ils ont aussi tendance à utiliser des signes de la main pour communiquer. On croit que les aspirants membres doivent endurer une agression collective en guise d'initiation. Si l'initié passe le test sans dire un mot, il est admis dans le gang. Les infractions typiques de ce gang comprennent les méfaits, le vol, le vol qualifié, les infractions relatives aux armes, le trafic, les menaces et les voies de fait.

Le gang de Woodside est apparu en 2002 et il compte actuellement moins de dix membres connus et de nombreux associés. Les membres, de sexe masculin, semblent avoir entre 14 et 18 ans et il s'agit surtout d'Afro-Canadiens ou de Blancs. Ils ne portent pas de vêtements particuliers qui révéleraient leur appartenance à un gang. Ces jeunes sont impliqués dans différentes infractions graves dont l'introduction par effraction, le vol d'automobiles, les vols qualifiés dans la rue et dans des commerces, les infractions relatives aux armes et les voies de fait. Les infractions peuvent être violentes, étant perpétrées avec des armes comme des bâtons de hockey, des bâtons de baseball, des marteaux et des couteaux. Un des gangs de rue a des liens avec un grand groupe criminel plus structuré et certains membres sont mêlés à l'achat et à la distribution de stupéfiants au niveau de la rue.

Ces gangs ont tendance à utiliser l'intimidation en menaçant et en harcelant leurs victimes et ils semblent avoir semé la peur dans la collectivité. Les victimes ont tendance à hésiter à témoigner par crainte de représailles. Les armes les plus courantes sont les couteaux et même si des membres de gangs ont proféré des menaces en faisant allusion à des armes à feu et à des fusillades, on n'a pas vu d'armes à feu.

## 4. Résumé

### Utilisation d'armes à feu

Nous pouvons faire quelques comparaisons générales concernant les armes à feu confisquées par les policiers dans le cadre d'activités de gangs. La violence liée aux armes à feu à Vancouver et dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique est comparable à celle de n'importe quel autre grand centre au Canada, y compris la région métropolitaine de Toronto. Parmi les provinces de l'Ouest, le plus faible taux d'utilisation illégale d'armes à feu est enregistré à Regina. Comme nous l'avons vu plus haut, la police d'Halifax n'a pas eu de cas où des membres de gangs de rue auraient utilisé des armes à feu lors de la perpétration d'infractions.

La catégorie d'armes à feu utilisée par les gangs de rue varie aussi d'une région à une autre. À Vancouver, des armes à feu de grande qualité, comme des pistolets semi automatiques, semblent privilégiées. Elles sont faciles à cacher et sont munies de chargeurs de forte capacité. Les membres de gangs possèdent habituellement ces armes à feu pour se protéger contre les membres d'autres gangs et pour se livrer à des activités criminelles dans lesquelles ils sont impliqués, comme des vols qualifiés, l'intimidation et l'extorsion. Le type d'armes à feu peut aussi être vu comme une marque de statut. En Saskatchewan et au Manitoba, les carabines et fusils à canon tronqué semblent privilégiés. Ces armes à feu sont faciles d'accès et très difficiles à retracer puisque la plupart d'entre elles ne sont pas enregistrées.

### Définitions

L'un des principaux problèmes relatifs à l'étude des gangs et de leurs différents synonymes touche la définition. Plusieurs termes sont employés pour parler des gangs.

Il n'y a pas de définition législative des gangs au Canada mais l'article 467.1 du *Code criminel* définit comme suit une organisation criminelle :

- 467.1(1) «organisation criminelle» Groupe, quel qu'en soit le mode d'organisation :
- a) composé d'au moins trois personnes se trouvant au Canada ou à l'étranger;
  - b) dont un des objets principaux ou une des activités principales est de commettre ou de faciliter une ou plusieurs infractions graves qui, si elles étaient commises, pourraient lui procurer — ou procurer à une personne qui en fait partie — , directement ou indirectement, un avantage matériel, notamment financier.

La présente définition ne vise pas le groupe d'individus formé au hasard pour la perpétration immédiate d'une seule infraction.

Plusieurs services de police sondés emploient une définition commune de « gang » qui a été rédigée lors d'une réunion conjointe des chefs de police en 2005.

Au moins trois personnes, dans une structure formelle ou informelle, se livrant à un ensemble d'activités criminelles qui créent une atmosphère de peur et d'intimidation au sein d'une collectivité, qui peuvent avoir un nom commun ou un signe ou un symbole d'identification qui peut constituer une organisation criminelle au sens du *Code criminel* du Canada.



---

Tandis que le service de police d'Halifax utilise la définition similaire ci-dessous :

Un gang est un groupe organisé d'au moins trois personnes qui utilisent l'intimidation collective, la violence et des actes criminels pour acquérir du pouvoir et une reconnaissance et/ou le contrôle de certains domaines d'activités illégales.

La police de Winnipeg utilise une autre définition :

Un groupe de personnes qui se réunissent pour se livrer à des activités illégales.

Pour déterminer si un individu est membre d'un gang urbain, les services de police font presque consensus. Un individu est réputé être un membre ou un affilié d'un gang s'il remplit un certain nombre des critères ci-dessous :

1. On dispose de renseignements en ce sens d'une source fiable (p. ex. membre du gang/membre d'un gang rival, ressources communautaires légitimes, c'est-à-dire écoles, entreprise, citoyen).
2. Des renseignements policiers sont fournis par suite d'une association observée avec d'autres membres de gangs connus (c.-à-d. par surveillance).
3. L'individu admet appartenir à un gang.
4. Il y a implication (directe/indirecte) dans un acte criminel lié à un gang.
5. Une décision judiciaire antérieure identifie cette personne comme un membre d'un gang.
6. La personne porte des identificateurs de gang communs et/ou symboliques, comme des attirails (tatouages, armes, poèmes, vêtements) ou participe à des rituels d'initiation.

## **Programmes policiers**

Une constatation commune à tous les services policiers ayant participé à l'enquête est la réponse positive aux demandes d'information et de soutien provenant des écoles et de la collectivité sur des questions se rapportant aux gangs. De plus, l'une des mesures les plus courantes dans toutes les villes est la tenue par les policiers de réunions internes de façon assez régulière à des fins d'éducation, de communication d'information et d'élaboration de stratégies. Les conférences nationales et régionales avec les divisions provinciales et nationales du Service des renseignements criminels fournissent également une tribune d'information et d'éducation. Aucun des services policiers participant à l'enquête n'a fait état de programmes destinés à traiter explicitement les membres de gangs, mais bon nombre d'entre eux ont des unités spéciales spécialisées dans la lutte contre les gangs et ils établissent des rapports avec des partenaires locaux pour s'attaquer au problème des gangs. Bon nombre de services policiers ont des programmes de prévention et d'intervention. Nous n'avons pas la place ici pour énumérer tous ces programmes mais nous en décrirons quelques-uns pour donner des exemples du type d'activités antigang des services policiers.

La police de Vancouver s'employait à revoir toutes les facettes de ses programmes de lutte contre les gangs d'un point de vue empirique, pour déterminer « ce qui fonctionne », avec des résultats quantifiables et comparables. La police de Regina a mis en œuvre un modèle pluridimensionnel et plurimodal pour déterminer les meilleures stratégies à mettre en œuvre dans la collectivité. La police de Winnipeg a établi les rapports avec la collectivité et en particulier avec les jeunes à risque dans un vaste modèle d'intervention communautaire intégrée. Le police de Toronto a mis en œuvre un programme destiné aux jeunes à risque pour leur offrir des rapports prosociaux, renforcer des valeurs positives et leur donner la chance de tirer un revenu d'un travail prosocial.

La police de Montréal offre aux parents des collectivités à risque de l'information et du soutien pour composer avec leurs enfants qui sont membres d'un gang urbain ou qu'on soupçonne de l'être. Enfin, la police d'Halifax examine actuellement les méthodes exemplaires en matière d'exécution de programme

qui satisferont aux besoins de leurs collectivités. Les programmes soulignés ici ne sont peut-être pas propres à chaque ville, mais ils représentent un échantillon des initiatives policières visant à prévenir et à lutter contre les gangs urbains.

### **Dans l'ensemble**

Les études décrites ici utilisent différentes définitions des gangs urbains. Les répondants à l'enquête utilisaient également des définitions différentes. Toutes ces définitions avaient deux concepts en commun : « groupe » et « acte criminel ». La portée du présent rapport ne permet pas de déterminer si l'élaboration d'une définition universelle permettant d'établir des comparaisons directes est une option viable, mais cette possibilité devrait être envisagée dans des projets de recherche futurs.

Les études recensées ici et les caractéristiques démographiques rapportées par les participants à l'enquête illustrent l'écart des âges et en particulier la jeunesse des membres de gangs de rue. Le fait que les programmes de prévention/intervention des services de police s'adressent aux jeunes est commun à toutes les villes.

L'étude a également illustré la diversité de la représentation ethnique dans les gangs urbains du Canada. Dans les villes où des groupes ethniques particuliers sont surreprésentés au sein de gangs urbains, il serait préférable d'adapter les programmes de lutte antigang à ces groupes particuliers pour satisfaire aux besoins de ces individus. Il est essentiel de mettre en œuvre des programmes comme ceux de Winnipeg où des policiers entrent en rapport avec des Autochtones et des membres d'autres cultures, pour saisir les besoins propres aux différents groupes ethniques et prendre des mesures pour élaborer des interventions s'adressant à des groupes particuliers.

Plusieurs études mentionnent des taux élevés d'infractions liées aux stupéfiants et d'infractions de violence et les répondants des services policiers ont rapporté eux aussi des taux similaires. Qu'il s'agisse d'importation de cocaïne ou des précurseurs chimiques de drogues illégales, d'exploitation de cultures de marijuana, de distribution de stupéfiants à des revendeurs ou de vente dans la rue, il est clair que les activités liées aux stupéfiants représentent un point de mire principal de l'activité des gangs de rue et une grande partie de la violence attribuable à des membres de gangs de rue s'inscrit dans leurs activités liées aux stupéfiants. Les études révèlent que la participation à ces activités progresse avec l'âge et que la prévention est le meilleur investissement pour réduire la criminalité. Beaucoup de membres de gangs de rue apprennent tôt dans la vie que l'activité illégale, bien que risquée, peut être rentable. En offrant des possibilités positives à des jeunes à risque, des programmes comme le projet d'embauche de la police de Toronto, offrent à des jeunes des expériences prosociales et des récompenses pour un comportement prosocial.

Toutes les études constatent que les gangs offrent souvent une famille substitut à ses membres. C'est ce qu'ont aussi déclaré les policiers qui ont participé à notre enquête. En guise de moyen d'aider des familles de Montréal, le service de police a mis en œuvre un programme pour leur fournir non seulement de l'information mais également un soutien direct. En offrant ce programme dans des secteurs où le besoin est grand et d'une façon qui s'adapte aux horaires des parents, les policiers montrent qu'ils ne s'occupent pas uniquement de répression, mais qu'ils sont également des partenaires dans la collectivité.

D'après les écrits recensés à la présente enquête, il y a peu d'activités des gangs de rue à Halifax comparativement à d'autres régions du pays. Néanmoins, la police d'Halifax a pris l'initiative de se documenter sur les programmes mis en œuvre dans d'autres villes et d'élaborer leurs propres interventions régionales.





---

## 5. Conclusion

**D**ans l'ensemble, il y a de nombreuses similitudes entre les caractéristiques des gangs urbains décrites dans les rapports de recherche canadiens et rapportées par la police. Toutefois, il semble y avoir des différences d'une région à l'autre du Canada, qui comprennent des variations en fonction de la représentation ethnique, de la nature de l'activité criminelle et de l'utilisation des armes à feu. Cette spécificité régionale peut être un signe qu'il faut mener des projets de recherche plus ciblés, par ville, dans l'ensemble du Canada puisque les seuls écrits publiés sur les gangs urbains portent sur Vancouver et Montréal.

Il serait également utile d'élaborer une définition universelle de « gang de rue » ou de « gang urbain » et d'autres types de gangs. La définition devrait comporter non seulement des descriptions du groupe mais également de la nature des activités auxquelles les groupes se livrent et plus particulièrement de leurs activités criminelles. L'adoption d'une telle définition universelle permettrait d'établir des comparaisons directes entre des administrations, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, de même que chronologiques, et elle aiderait à mieux illustrer les liens entre les gangs de rue et les groupes criminels organisés. Un autre point à considérer pour évaluer l'efficacité des programmes tient à l'application de mesures quantitatives ou qualitatives des résultats ou d'évaluations pré-post similaires aux programmes mis en œuvre. Cette normalisation des résultats pourrait permettre de comparer des programmes et de déterminer l'investissement le plus efficace des ressources.

Enfin, il conviendrait de reconnaître le dévouement et la débrouillardise dont les services policiers font preuve en mettant en œuvre leurs programmes. Les services policiers ayant participé à la présente enquête sont allés au-delà du travail policier conventionnel de collecte de renseignements et de répression pour forger des alliances avec des partenaires locaux pour régler le problème communautaire que les gangs urbains représentent.

## Références

- Astwood Strategy Corporation (2004). *Résultats de l'Enquête policière canadienne sur les gangs de jeunes*. Ottawa (Ontario) : Solliciteur générale du Canada.
- Craig, W., Vitaro, R., Gagnon, C. et Tremblay, R. E. (2002). The road to gang membership: characteristics of male gang and non-gang members from ages 10 to 14. *Social Development*, 11, p. 53-68.
- Gordon, R. et Foley, S. (1998). *Criminal Business Organizations, Street Gangs and Related Groups in Vancouver: The Report of the Greater Vancouver Gang Study*, ministère du Procureur général, Colombie-Britannique.
- Hamel, S., Fredette, C., Blais, M. et Bertot, J. (1998). *Youth and street gangs, phase II: Field research results*. Montréal (Québec) : Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS).
- Hébert, J., Hamel, S. et Savoie, G. (1997). *Youth and street gangs, phase I: Literature review*. Montréal (Québec) : Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS).
- Kelly, K. et Caputo, T. (2005). The linkages between street gangs and organized crime: The Canadian experience. *Journal of Gang Research*, 13, p. 17-31.
- Mackenzie, A. et Johnson, S. L. (2003). *Profil des délinquantes membres de gangs incarcérées dans des établissements correctionnels fédéraux au Canada*. Ottawa (Ontario) : Direction générale de la recherche, Service correctionnel du Canada.
- Mellor, B., MacRae, L., Paul, M. et Hornick, J. P. (2005). *Les gangs de jeunes au Canada : examen préliminaire des programmes et des services*. Ottawa (Ontario) : Sécurité publique et Protection civile Canada.
- Nafekh, M. (2002). *Étude sur l'appartenance à un gang et sur les jeunes au sein de la population autochtone sous responsabilité fédérale*. Ottawa (Ontario) : Direction générale de la recherche, Service correctionnel du Canada.
- Nafekh, M. et Stys, Y. (2004). *Profil et analyse des délinquants membres d'un gang dans la population carcérale fédérale*. Ottawa (Ontario) : Direction générale de la recherche, Service correctionnel du Canada.



---

## Annexe A

### **Les gangs urbains et l'utilisation d'armes : une enquête dans six villes**

Cette enquête a été conçue par Toni Hemmati, chercheur, à contrat pour le ministère de la Justice du Canada. Elle vise à fournir un instantané des gangs urbains sur le territoire de votre service. Nous demanderons aux services de police de Vancouver, Regina, Winnipeg, Toronto, Montréal et Halifax de participer à l'enquête. Les résultats seront présentés dans un rapport global afin de situer les gangs urbains au Canada dans leur contexte, en mettant particulièrement l'accent sur l'utilisation d'armes et d'armes à feu. Le rapport traitera globalement de la nature des gangs urbains au Canada et de l'utilisation qu'ils font des armes, et en particulier des armes à feu, ainsi que des projets opérationnels mis en œuvre pour régler ces problèmes. Votre service recevra copie du rapport intégral une fois qu'il aura été approuvé. Les membres de votre organisation peuvent communiquer en tout temps avec Toni Hemmati pour obtenir plus d'information, ou avec Nicole Crutcher du ministère de la Justice du Canada à des fins de vérification.

Chercheure : Toni Hemmati

Personne-ressource au ministère  
de la Justice Canada :

Nicole Crutcher, agente principale de recherche  
Division de la recherche et de la statistique  
613-957-7093  
[Nicole.Crutcher@justice.gc.ca](mailto:Nicole.Crutcher@justice.gc.ca)

Vous pouvez remplir ce questionnaire par voie électronique, le sauvegarder et l'envoyer. Les réponses créeront automatiquement de l'espace et il n'est pas nécessaire de les mettre en forme. Pour remplir le questionnaire à la main, vous devrez prévoir l'espace nécessaire à chaque question. Veuillez créer de l'espace avant d'imprimer le questionnaire. Nous demandons de renvoyer les questionnaires remplis par voie électronique à la chercheuse ou par télécopieur à l'attention de Nicole Crutcher 613-941-1845 d'ici le 17 février si possible. Nous vous remercions beaucoup de votre participation.

#### **Nom de la personne qui remplit le questionnaire :**

Titre:

Coordonnées :

Téléphone :

Courriel :

Veillez remplir le questionnaire suivant en vous fondant sur les renseignements les plus récents dont vous disposez. Dans certains cas, vous devrez faire des estimations. Le cas échéant, veuillez l'indiquer par un astérisque (\*) ou en inscrivant « est. » à côté de la réponse. Il se peut que des questions ne s'appliquent pas à votre ville. Si c'est le cas, veuillez indiquer « s.o. ». N'hésitez pas à ajouter des renseignements qui, selon vous, pourraient donner un instantané plus complet du sujet à l'étude.

Des individus dans une région urbaine qui s'affilient officiellement ou officieusement à un groupe commun particulier et qui expriment leur appartenance par un comportement antisocial allant jusqu'à la perpétration d'infractions. Les gangs criminels organisés sont exclus. Nous utiliserons « gangs urbains » et « gangs de rue » de façon interchangeable. L'origine ethnique renvoie à la race, si elle est connue, par exemple Blanc, Autochtone, Afro-Canadien, d'Asie orientale (p. ex. Chinois, Vietnamien, Coréen), d'Asie occidentale (p. ex. Iranien, Pakistanais, Indien) ou autres (veuillez préciser). L'expression « utilisation d'armes » désigne toute activité illégale liée aux armes, quelles qu'elles soient.



---

## Gangs urbains

### 1.0.0 Caractéristiques démographiques des membres

- 1.0.1 Combien y a-t-il de gangs urbains connus dans votre ville?
- 1.0.2. Comment s'appellent-ils? Veuillez les énumérer par ordre de taille ou d'importance.
- 1.0.3. Veuillez décrire chacun des **trois plus grands gangs ou des gangs les plus actifs**, y compris le nombre estimatif de membres ainsi que l'écart d'âge, le sexe et l'origine ethnique des membres.
- 1.0.4. En pensant à **tous les gangs dans votre région**, veuillez décrire les caractéristiques de ces groupes : nombre de membres, écart d'âge, sexe et origine ethnique.
- 1.0.5. Environ quel pourcentage des membres fréquentent l'école?
- 1.0.6. Environ quel pourcentage des membres ont un emploi rémunéré?

### 1.1.0 Raison d'être et identification du gang

- 1.1.1. Veuillez donner quelques exemples du mandat, de la mission ou de la raison d'être d'un gang?
- 1.1.2. Quels identificateurs visuels les membres des gangs utilisent-ils? (Veuillez les décrire)
  - a) Couleurs
  - b) Tatouages
  - c) Perçages
  - d) Cicatrices
  - e) Autres
- 1.1.3. Les membres utilisent-ils d'autres moyens d'identification? Le cas échéant, veuillez les décrire.

### 1.2.0 Activité criminelle

- 1.2.1. Ces gangs de rue se spécialisent-ils dans certains types d'infractions? Le cas échéant, veuillez les énumérer.
- 1.2.2. Environ quel pourcentage des membres portent des armes?
- 1.2.3. Environ quel pourcentage des membres ont accès à des armes à feu?
- 1.2.4. Environ quel pourcentage des membres sont connus pour porter des armes à feu?
- 1.2.5. En prenant en compte *tous* les crimes commis dans votre ville, environ quel pourcentage est attribuable à des membres de gangs urbains?
- 1.2.6. En prenant en compte tous les crimes *de violence* dans votre ville, environ quel pourcentage est attribuable à des membres de gangs urbains?
- 1.2.7. Les gangs de rue de votre ville ont-ils des rapports occasionnels avec des gangs criminels plus établis? Le cas échéant, veuillez les décrire.

- 1.2.8. Les gangs de rue de votre ville sont-ils affiliés à un gang criminel plus établi? Le cas échéant, veuillez les décrire.
- 1.2.9. Les gangs urbains sont-ils territoriaux (c.-à-d. plus présents dans certains secteurs de la ville)?
- 1.2.10. Y a-t-il eu récemment des activités criminelles en rapport au territoire? Le cas échéant, veuillez les décrire.
- 1.2.11. Veuillez faire des remarques sur la prévalence des gangs dans votre ville.
- 1.2.12. La composition et la présence de gangs ont-elles changé au cours des cinq dernières années? Veuillez décrire.
- 1.2.13. Pouvez-vous nous donner d'autres renseignements descriptifs sur la nature des gangs urbains dans votre ville?

### **1.3.0 Projets opérationnels de lutte contre l'activité des gangs urbains**

- 1.3.1 En 2004 ou 2005, votre service de police a-t-il instauré un quelconque programme de lutte contre l'activité des gangs urbains dans la collectivité, ou a-t-il participé à un tel programme? Le cas échéant, veuillez les décrire brièvement ce programme.

La chercheuse aimerait communiquer avec vous pour obtenir plus de détails sur le contexte scientifique et les méthodes d'évaluation employées concernant ce programme.

## **Utilisation d'armes**

### **2.0.0 Statistiques sur les infractions liées à l'utilisation illégale d'armes**

- 2.0.1. À quel point l'utilisation d'armes à feu par les gangs urbains est-elle répandue?
- 2.0.2. Comment les membres de gangs de rue se procurent-ils des armes à feu?
- 2.0.3. Pour quelles raisons les membres de gangs de rue utilisent-ils des armes à feu?
- 2.0.4. En 2004 ou 2005, votre service de police a-t-il instauré un quelconque programme pour lutter contre la possession illégale d'armes à feu et/ou leur utilisation dans la collectivité, ou a-t-il participé à un tel programme (par exemple, échange d'armes à feu contre de l'argent ou amnistie relative aux armes à feu)? Le cas échéant, veuillez décrire brièvement ce programme.

La chercheuse aimerait communiquer avec vous pour obtenir plus de détails sur le contexte scientifique et les méthodes d'évaluation employées concernant ce programme.